

faire de la santé et de la sécurité une priorité durant l'épidémie.

Notre engagement en matière de santé et de sécurité s'applique à chaque client et employé avec lequel nous travaillons. Nous prenons des mesures pour garantir que tous nos employeurs partenaires maintiennent un niveau élevé de productivité et évitent les perturbations causées par des blessures, des accidents et des problèmes de santé sur le lieu de travail.

La santé et la sécurité font partie de tout ce que nous faisons, incluant notre planification quotidienne, notre développement et notre maintenance. Nous travaillons en partenariat avec des clients qui croient également en l'importance de la santé et de la sécurité et qui mettent en œuvre les meilleures pratiques existantes. Nos pratiques de gestion de la santé et de la sécurité sont non seulement conformes à toutes les réglementations fédérales et provinciales applicables, mais également axées sur la prévention et l'amélioration continue.

nos consultants sont formés pour évaluer les questions de santé et de sécurité

Randstad offre une formation continue en matière de santé et de sécurité au personnel à tous les niveaux de l'organisation, ainsi que dans tous les secteurs d'activité. Dans le cadre de notre programme d'intégration, chaque employé reçoit une formation de sensibilisation à la santé et à la sécurité, ainsi qu'une formation spécifique sur l'identification et l'évaluation des risques en fonction de son service et de son rôle. Une formation annuelle de mise à jour est également assurée, en plus des mises à jour continues sur les procédures et politiques applicables en fonction des changements législatifs.

- Les employés sont dotés des compétences nécessaires pour identifier et évaluer les dangers sur les lieux de travail des clients et pour s'assurer que les mesures de prévention et de protection appropriées sont présentes avant de placer un travailleur sur le site d'un client.
- Les employés doivent suivre une série de modules de formation en ligne, d'évaluations des compétences et d'orientation dans le cadre de leur processus d'inscription et d'embauche.

L'intégration et la formation comprennent les domaines suivants :

- Engagement de Randstad Canada en matière de santé et de sécurité
- Rôles et responsabilités des parties sur le lieu de travail
- Identification des risques sur le lieu de travail
- Déclaration d'accident
- Processus d'enquête sur les accidents du travail
- Procédures de retour au travail
- Normes d'hygiène et de sécurité
- Signalement des dangers et des procédures de travail dangereuses
- Plan d'urgence et premiers secours
- CNESST
- Comité commun de santé et de sécurité,
- Violence et harcèlement sur le lieu de travail
- Communication et documentation relatives au lieu de travail.

Par conséquent, nos consultants procèdent à des évaluations sur le lieu de travail lors de toutes les visites de clients potentiels et à des évaluations des emplois/risques pour chaque poste qui doit être pourvu pour un client. Une évaluation annuelle du lieu de travail est effectuée pour chaque client afin de s'assurer qu'aucun changement ne s'est produit pour le poste pourvu et que l'environnement de travail n'a pas été modifié depuis l'évaluation initiale. Les consultants communiquent aux employés, au directeur de la succursale et à l'équipe de gestion des risques tout problème lié à la sécurité qui découle de l'évaluation du lieu de travail et des risques, en utilisant une grille des risques et des procédures de renvoi aux échelons supérieurs.

tous nos travailleurs temporaires reçoivent une formation en santé et sécurité

Grâce à un programme complet de sécurité établi spécifiquement pour les talents, Randstad Canada veille à ce que tous les travailleurs soient équipés des connaissances nécessaires pour effectuer leur travail en toute sécurité chez le client. Les travailleurs sont également sensibilisés à la reconnaissance des dangers, à la déclaration des accidents, aux rôles et aux droits des employés, à la manutention manuelle des matériaux, à la violence et au harcèlement au travail et à la CNESST.

- Tous les demandeurs d'emploi doivent fournir un curriculum vitae, une preuve de leurs diplômes universitaires, de leur apprentissage ou de leur licence le cas échéant. Des références d'emploi doivent être fournies pour confirmer leurs qualifications, expérience professionnelle et connaissances. Les candidats sont soigneusement évalués avant de commencer à travailler, et peuvent subir des tests supplémentaires, si nécessaire, pour s'assurer qu'ils pourront le faire en toute sécurité.
- Nous évaluons actuellement nos candidats sur la base de nouvelles procédures strictes en matière de santé et de sécurité concernant les voyages récents, les maladies, etc. pour répondre à la crise sanitaire actuelle.
- Tous les employés temporaires suivent un programme complet de sécurité avant d'être autorisés à travailler. Nous fournissons une formation pertinente et obligatoire en santé et sécurité avant qu'ils ne commencent leur tâche ou n'exercent leur fonction. Cette formation établit les bases des attentes en matière de santé et de sécurité dès le début et garantit que chacun est conscient des attentes, de la manière de signaler les dangers, et que les travailleurs ont leur mot à dire sur la santé et la sécurité en cours sur leur lieu de travail.
- La formation est adaptée en fonction de l'emploi et des exigences provinciales. Nos clients travaillent avec notre équipe pour créer des programmes de formation sur mesure pour des emplois ou des secteurs ayant des exigences particulières.

bénéficiez de l'expertise de notre équipe nationale de santé et de sécurité

Notre équipe de santé et sécurité et de gestion des risques se déplace dans tout le Canada pour soutenir des clients de toutes tailles, dans divers secteurs d'activité, en s'assurant qu'ils suivent les meilleures pratiques actuelles et maximisent ainsi leur productivité. L'équipe possède une grande expertise en matière de conformité et de législation dans ce domaine. Elle effectue régulièrement des audits pour vérifier que les clients respectent les meilleures pratiques et enrichit constamment ses connaissances en participant à des événements et des conférences, tout en étant très active dans le domaine de la santé et de la sécurité.

- Notre équipe chargée de la santé et de la sécurité peut vous fournir des conseils en matière d'hygiène et de planification des mesures d'urgence pour vous aider à poursuivre les activités de votre entreprise et à soutenir vos clients, afin de réduire l'impact de l'épidémie (COVID-19) dans votre entreprise.
- Notre équipe se tient au courant des changements législatifs dans tout le Canada et veille à ce que les politiques et les procédures soient modifiées en conséquence. Vous pouvez donc être certain que vous êtes en conformité avec toutes les exigences fédérales et provinciales.
- Dans le cadre de nos services à valeur ajoutée, nos responsables de la santé et de la sécurité se rendent sur les sites des clients pour effectuer des audits, des formations et des examens des politiques et des programmes de sécurité. Cela permet de vérifier que les clients sont protégés et conformes à toutes les exigences en matière de santé et de sécurité.
- Vous pouvez profiter de l'expertise consultative de notre équipe qui couvre un large éventail d'industries. Nous apprenons à connaître vos défis uniques en matière de sécurité et vous aidons à développer des processus et une culture de la sécurité qui améliorent vos performances.
- Vous pouvez accéder à notre vaste base de données de matériel pour former vos employés sur divers sujets liés à la santé et à la sécurité.
- L'une des plus grandes forces de Randstad en tant qu'organisation réside dans nos efforts unifiés pour communiquer les tendances et les analyses en matière de santé et de sécurité à tous les employés sur une base hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle et annuelle. L'équipe de gestion de la sécurité et des risques de Randstad joue un rôle essentiel dans la communication des tendances en matière d'accidents et dans le partage des mesures préventives qui font avancer le programme.

nous sommes reconnus comme un leader dans le domaine de la santé et de la sécurité

À l'aide de divers outils, nous élaborons des pratiques et des protocoles de santé et de sécurité avant-gardistes et fondés sur des données qui assurent la sécurité de nos talents et des lieux de travail de nos clients. En collaboration avec ces derniers, nous allons au-delà du respect des meilleures pratiques, en faisant tout ce qui est en notre pouvoir pour garantir la sécurité de tous sur les lieux de travail. Nous sommes également bénévoles actifs au sein de diverses organismes à but non lucratif qui s'engagent à améliorer la santé et la sécurité.

- Nous gardons un historique des taux d'accidents sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle. Nous utilisons les données recueillies pour être proactifs et tirer des conclusions qui aideront nos clients à développer des lieux de travail plus sûrs.
- Nous avons un bilan exemplaire en matière de santé et de sécurité, surpassant nos concurrents dans le domaine du recrutement de personnel.
- Notre équipe de santé et de sécurité est activement impliquée et fait partie du groupe de sécurité de l'ACSESS depuis 2006. L'ACSESS (Association canadienne des services de recherche, d'emploi et de placement) est le porte-parole national du secteur des services de recrutement et d'emploi. Elle fait progresser les meilleures pratiques et les normes éthiques par la défense des intérêts, les relations gouvernementales, le développement professionnel, les ressources et la recherche. Au sein de l'ACSESS, Randstad s'implique à plusieurs niveaux, y compris au niveau de la direction. Les employés de Randstad animent des webinaires, siègent sur des comités et ont été invités à présenter nos meilleures pratiques à d'autres leaders du secteur.
- Les membres de l'équipe de gestion des risques sont également des participants actifs et des membres du Workplace Safety & Prevention Services & Board of Canadian Registered Safety Professionals en tant qu'ambassadeurs et conseillers en matière de certification.
- Les membres de l'équipe Randstad donnent aussi bénévolement de leur temps pour parler aux jeunes travailleurs des écoles secondaires de leurs rôles, responsabilités, droit de participer et droit de refuser un travail dangereux, dans le but de se concentrer sur la protection de notre main-d'œuvre jeune et vulnérable.

certifications et reconnaissances gouvernementales

Nous avons été reconnus par des organisations engagées dans le domaine de la santé et de la sécurité, et nous nous sommes profondément impliqués auprès d'elles. Nous sommes certifiés par des organisations et avons obtenu des reconnaissances de la part de celles-ci, notamment:

- COR en Alberta - Certificat de reconnaissance
- ACSESS - Association canadienne des services de recherche, d'emploi et de placement
- WSIB - Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail)
- CNESST - Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Les informations fournies sont uniquement destinées à être un résumé général. Il n'est pas destiné à remplacer la loi ou les règlements écrits. En outre, compte tenu de la propagation rapide de la COVID-19, les informations peuvent ne pas être à jour. Nous encourageons les lecteurs à examiner les lois, règlements et autres documents d'interprétation spécifiques pour une déclaration complète et précise de leur contenu. Pour de plus amples informations sur les meilleures pratiques en vigueur, veuillez vous référer aux organismes suivants :

CDC :

<https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/index.html>

OMS :

<https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

Occupational Safety and Health Administration :

<https://www.osha.gov/SLTC/covid-19/>

National Institute for Occupational Safety and Health :

https://www.cdc.gov/niosh/emres/2019_ncov.html

Agence de la santé publique du Canada :

<https://www.canada.ca/en/public-health.html>

Gouvernement du Canada - Prestations d'assurance-emploi :

<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae.html>

Québec - Prestations d'assurance-emploi et congés :

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere/programme-aide-temporaire-aux-travailleurs/>